

## Ecole de musique

C'est à l'automne 2019 que le syndicat mixte Ardèche Musique et Danse a annoncé sa dissolution pour 2023. Il existait depuis 20 ans, regroupait 130 adhérents publics et avait des difficultés d'ordre économique. Un an plus tard, le Département encourageait les intercommunalités à reprendre ce service. La communauté de communes Val'Eyrieux s'est saisie du dossier et a travaillé pendant deux ans pour aboutir à une structure « École de musique intercommunale » qui sera effective le 1er septembre 2023.

Elle se définit par :

- 2 lieux de cours, à St-Agrève et au Cheylard ;
- 150 élèves avec des parcours diplômant et amateurs ;
- 9 instruments enseignés et 9 ateliers de pratiques collectives ;
- 1 équipe dédiée de 16 personnes.

Les services, actuellement limités, qu'elle propose, évolueront en s'orientant vers des pratiques en cours collectifs et une possibilité de rayonner sur les 29 communes de Val'Eyrieux. Le projet de ce nouvel établissement est en cours d'élaboration ainsi que son intégration dans le projet culturel de la communauté de communes. Un budget a été établi et il demandera un effort financier partagé par tous, élèves et municipalités.

Val'Eyrieux a lancé une communication sur ce sujet ainsi qu'un jeu-concours pour trouver un nom, de préférence court, à cette école de musique.

## Les micro-folies

La communauté de communes Val'Eyrieux s'est inscrite dans la démarche nationale des Micro-folies. Ce projet s'articule autour d'un « Musée numérique ». Son contenu conçu par douze établissements culturels nationaux sera artistique, musical, scientifique et complété par un espace de réalité virtuelle, une scène, une bibliothèque et ludothèque et un espace de convivialité.

Cela permettra :

- une intégration du dispositif Micro-folie de manière pérenne au sein de L'Arche des Métiers;
- la création d'une Micro-folie itinérante qui circulerait sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Porté par le ministère de la Culture et coordonnée par La Villette en partenariat avec les institutions culturelles fondatrices, une Micro-Folie « vise à réduire les inégalités culturelles, animer le territoire et mutualiser les moyens pour soutenir les acteurs culturels locaux. Le musée numérique se trouve au cœur du projet, avec plus de 1200 œuvres numérisées issues d'établissements culturels régionaux et internationaux ». Le souhait de la communauté de communes est « de mettre le plus vite en place cette opération, avec l'idée de faire tourner l'opération Micro-folies sur plusieurs communes du territoire ». Pour cela elles seront mobiles, animées par un médiateur et pourront être complétées par des micro-festivals avec des artistes autour d'expositions, rencontres, performances, etc.

Pourquoi « folie » et « micro » ?

Cette appellation s'inspire de la réalisation de 26 bâtiments permettant de créer des événements au cœur du parc de La Villette et rappelant les constructions ludiques des parcs et jardins du XVIIIème siècle que l'on appelait des « folies ». Celles installées sur le territoire seront de plus petite taille.



*Un exemple de Micro-folie mobile : un musée virtuel*



## De quoi parle-t-on ?

La **quantité d'eau** qui circule à la surface du globe grâce au cycle de l'eau, reste **toujours la même** ! C'est la répartition des précipitations à la surface de la Terre et dans le temps qui est modifié par le changement climatique.

Sur nos territoires, le débit des rivières est très dépendant de la pluviométrie et baisse très rapidement durant les périodes de sécheresse, qui sont aussi, celles où les demandes en eau sont les plus fortes (eau potable, agriculture...).

Ici aussi, les pénuries d'eau risquent d'être encore plus fréquentes à l'avenir.

## Quelles conséquences ?

La baisse des niveaux d'eau a des impacts sur les milieux aquatiques. Ainsi, la faune, la flore et la biodiversité sont directement touchées du fait de la dégradation de la qualité de l'eau :

- augmentation de la concentration des polluants, de la température de l'eau ;
- diminution de la quantité d'oxygène dans l'eau ;
- diminution de la surface des habitats aquatiques...

Les usages qui dépendent des niveaux d'eau (agriculture, eau potable, loisirs...) peuvent aussi être fortement impactés.

## Quelles solutions ?

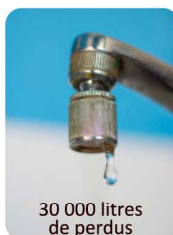
En changeant quelques habitudes de nombreux m<sup>3</sup> peuvent être économisés, et la facture d'eau allégée.

### Les bons gestes à adopter :

- faire la chasse aux fuites ;
- s'équiper de réducteurs de débit, de mitigeurs thermostatiques permettant d'atteindre rapidement la température désirée ;
- ne pas laisser couler l'eau pendant le lavage des mains, des dents, de la vaisselle ;
- privilégier les douches aux bains ;
- ne faire tourner les machines à laver le linge ou la vaisselle que lorsqu'elles sont pleines ;
- réutiliser l'eau de rinçage des légumes pour arroser le jardin, les plantes ;
- couvrir la piscine pour limiter l'évaporation et ne la remplir que lorsque c'est réellement nécessaire...

### Les gestes à bannir :

- laisser couler l'eau pendant le lavage des mains, des dents, de la vaisselle ;
- laisser un robinet goutter ;
- ne prendre que des bains...



## Une solution au jardin : le jardin sec



Dans un jardin sec, les végétaux exigeants en eau sont proscrits et remplacés par des plantes résistant à la sécheresse qui vont ancrer profondément leur racine et nécessiter peu d'arrosage, même si le soleil est fort et le sol pauvre et caillouteux.

## Comment réussir son jardin sec ?

Quelques conseils à suivre :

- choisir des **essences économes en eau** : sauge, romarin, lavande, pourpier, fétuque, althea, tamaris... ;
- planter de préférence au début de l'**automne** pour bénéficier des pluies ;
- **décompact** le sol pour faciliter l'enracinement
- **drainer** le sol (sable, gravier) pour que l'eau ne stagne pas ;
- préférer les **petits plants** à la plantation pour faciliter la reprise et limiter l'arrosage ;
- mettre un **paillis** qui permettra à la fois de limiter le désherbage et de conserver l'humidité.



© gerbeaud.com

### Pour l'arrosage :

- récupérer l'**eau de pluie** ;
- arroser le **soir** pour limiter l'évaporation ;
- installer un **goutte à goutte**, des tuyaux poreux pour limiter le ruissellement.

